

MUNICIPALITÉ DE _____ 0 _____

CONTRIBUTION POUR L'AMÉLIORATION DES AFFAIRES 2017

Transfert conditionnel du gouvernement provincial à la corporation pour l'amélioration des affaires

Région	Contribution amélioration des affaires	Évaluation des propriétés	Taux
.....
.....

LA PRÉSENTE ATTESTE que le _____ jour de _____ le conseil de la municipalité de _____ 0 _____ adopta, par arrêté, l'imposition d'une contribution pour amélioration des affaires sur toutes propriétés immobilières non-résidentielles se situant dans la zone d'amélioration des affaires de la municipalité et qui sont imposables en vertu de la Loi sur l'évaluation. Le montant de la contribution sera la somme de _____ au taux de _____ et le conseil ordonne et prescrit que ledit montant soit prélevé par le (la) ministre de l'environnement et gouvernements locaux conformément à la *Loi sur les zones d'amélioration des affaires*.
Adopté ce _____ jour de _____ par le conseil de la (du) (cité, ville, village) de _____ 0 _____.

Exécuté en ce _____ jour de _____ par le (la) greffier (ière) de la municipalité de _____ sous le sceau corporatif de ladite municipalité.
(Sceau corporatif) _____ maire
_____ greffier (ière)

Approuvé ce _____ jour de _____

Directrice des finances communautaires